900-0201
RF-SM-DC-CA • **GUIDE DE L'UTILISATEUR**



Avertisseur de fumée
sans fil

Fonctionne à pile



AVERTISSEUR DE FUMÉE
AUTONOME ET/OU
MULTIPONCTUEL

P/N: 820-1323 Rev A

ATTENTION : Veuillez accorder quelques minutes à la lecture complète de ce guide de l'utilisateur que l'on doit conserver pour consultation future et transmettre à tout propriétaire ultérieur.

Appareil sans fil, alimenté par piles, station simple ou multiple (12 avertisseurs de fumée maximum, voir section 3), avertisseur de fumée à ionisation avec fonction intelligente HUSH[MC] pour arrêter temporairement les alarmes intempestives.

Cet avertisseur détecte les produits de combustion en utilisant la technique d'ionisation. Il contient 0,9 microcurie d'américium 241, un élément radioactif. Distribué sous licence no 32-23858-01E de la NRC, aux É.-U., et fabriqué conformément aux critères de sécurité de la section 10 CFR 32.27 de la NRC américaine. L'acheteur n'est assujetti à aucune exigence réglementaire. Ne pas essayer de réparer l'avertisseur de fumée. Voir les instructions de la Section 13 pour le service.



AVERTISSEMENT! Les avertisseurs à ionisation peuvent détecter des particules de feu invisibles (associées aux incendies rapides) plus tôt que les avertisseurs à cellule photoélectrique. Les avertisseurs à cellule photoélectrique peuvent détecter des particules de feu visibles (associées aux feux couvant à allure lente) plus tôt que les avertisseurs à ionisation. Les incendies d'habitation évoluent de différentes façons et sont souvent imprévisibles. For une protection maximale, Kidde recommande que les deux types d'avertisseurs, à ionisation et à cellule photo-électrique, soient installés.



AVERTISSEMENT ! SI VOUS RETIREZ LES PILES, CET APPAREIL CESSERA DE FONCTIONNER.

IMPORTANT ! LIRE TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION ET RANGER LE MANUEL À PROXIMITÉ DE L'AVERTISSEUR POUR S'Y RÉFÉRER ULTÉRIEUREMENT.

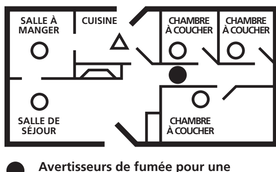
Cet avertisseur ne peut être interconnecté qu'avec d'autres avertisseurs RF-SM-DC-CA.

TABLE DES MATIÈRES

1. EMPLACEMENTS RECOMMANDÉS

- Installer le premier avertisseur tout près des chambres à coucher. Comme ce sont généralement les pièces les plus éloignées de la porte de sortie, on doit surveiller le chemin d'évacuation. Si l'habitation contient plus d'une chambre, installer des avertisseurs additionnels à chacune (voir FIGURE 1A).
- Installer des avertisseurs supplémentaires pour surveiller les cages d'escaliers qui sont ni plus ni moins une cheminée pour la fumée et la chaleur.
- Installer au moins un avertisseur à chaque étage de l'habitation (voir FIGURE 1B).
- Installer au moins un avertisseur dans chaque chambre à coucher.
- Installer un avertisseur dans toute pièce où l'on utilise des appareils électriques tels que des radiateurs mobiles ou des humidificateurs.
- Installez un avertisseur dans chaque pièce où l'on dort la porte fermée car il se peut que le dormeur, derrière sa porte close, n'entende pas un avertisseur qui est situé à l'extérieur de la pièce.
- La fumée, la chaleur et les produits de combustion montent au plafond et se propagent horizontalement. Si l'on place un avertisseur de fumée au centre du plafond, tous les coins de la pièce sont mieux exposés. On conseille d'installer les avertisseurs au plafond pour les constructions résidentielles courantes.
- En ce qui a trait aux maisons mobiles, choisissez les lieux d'installation avec précaution pour éviter les résistances thermiques se produisant au plafond. Consultez la section MOBILE MOBILES pour obtenir plus de détails.
- Quand on pose un avertisseur au plafond, il doit être à au moins 10 cm (4 po) du mur latéral (voir FIGURE 2A).
- Quand on installe l'avertisseur sur un mur, on doit choisir un mur intérieur de façon que le bord supérieur de l'avertisseur se trouve à au moins 10 cm (4 po) et à au plus 30,5 cm (12 po) du plafond (voir FIGURE 2A).

PLAN D'UN SEUL ÉTAGE



- ● **Avertisseurs de fumée pour une protection minimale**
- ○ **Avertisseurs de fumée pour une protection additionnelle**
- △ **Avertisseur de fumée à ionisation avec bouton Hush® (arrêt d'alarme) ou photoélectrique**

FIGURE 1A

PLAN DE PLUSIEURS ÉTAGES

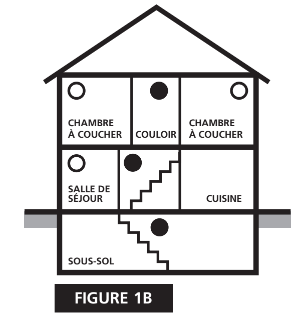


FIGURE 1B

- Installer un avertisseur de fumée à chaque extrémité d'un couloir attenant à la chambre à coucher ou à une grande pièce, si le couloir ou la pièce en question mesure plus de 9,1 m (30 pi) de long.

- En ce qui a trait aux plafonds inclinés, pointus ou cathédrale, il est recommandé d'installer l'avertisseur de fumée à une distance de 0,9 m (3 pi) du point le plus élevé (mesurée horizontalement). La norme 72 de la NFPA stipule : « En ce qui concerne les pièces dont l'inclinaison du plafond excède une distance horizontale de 0,3 m à 2,4 m (1 à 8 pi), on doit installer l'avertisseur de fumée sur le côté élevé de la pièce. » De plus, la norme stipule : « Les avertisseurs doivent être espacés et situés à moins de 0,9 m (3 pi) du point le plus élevé du plafond, à l'horizontale » (voir FIGURE 2B et 2C).

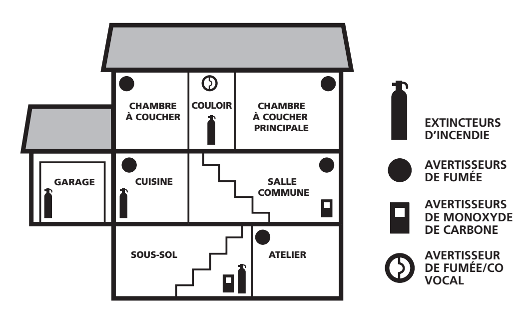


FIGURE 1C **POUR UNE PROTECTION COMPLÈTE DE LA DEMEURE**

MAISONS MOBILES

Les maisons mobiles modernes ont été conçues et construites pour offrir un haut rendement énergétique. Installer les avertisseurs de fumée selon les recommandations mentionnées ci-avant. (Voir la section EMPLACEMENTS DÉCONSEILLÉS et FIGURE 1A et 1B. Dans le cas de maisons mobiles plus vieilles où l'isolation laisse à désirer, par rapport aux normes actuelles, la chaleur ou le froid extrême risque de traverser les murs et le toit, ce qui peut occasionner des conditions défavorables à l'intérieur de la demeure. Ce phénomène peut créer une barrière thermique qui empêche la fumée d'atteindre l'avertisseur posé au plafond. Si tel est le cas, installer l'avertisseur de fumée sur un mur intérieur de façon que le bord supérieur de l'avertisseur se trouve à au moins 10 cm (4 po) et au plus 30,5 cm (12 po) du plafond (voir FIGURE 2A). En cas de doute sur le degré d'isolation de la maison mobile ou, encore, si l'on constate que les murs extérieurs et le plafond sont ou chauds ou froids, ne placer l'avertisseur que sur un mur intérieur.

2. EMPLACEMENTS DÉCONSEILLÉS

- Ne pas placer dans le garage. Quand on met en marche un véhicule, des particules de combustion se répandent dans l'air.

- Pas à moins de 10 cm (4 po) du faîte d'un plafond de style « charpente en A ».

- Ne pas installer à un endroit où la température baisse au-dessous de 4,4 °C (40 °F) ou dépasse 37,8 °C (100 °F), tel que les garages et greniers non finis.
- Dans les endroits poussiéreux. Des particules de poussière peuvent provoquer une alarme intempestive ou une défaillance de l'alarme.
- Dans les zones très humides. L'humidité ou la vapeur peuvent provoquer des alarmes intempestives.
- Dans les zones infestées d'insectes.
- On ne doit pas installer les avertisseurs de fumée à moins de 3 pi (0,9 m) : d'une porte donnant sur une cuisine, d'une porte de salle de bain contenant une baignoire ou une douche, des gaines d'air forcé utilisées pour le chauffage ou la climatisation, d'un ventilateur de plafond ou des ventilateurs pour toute la maison ou autres zones à grande circulation d'air.
- Cuisines. La cuisson normale peut entraîner des alarmes intempestives. Si l'on désire un avertisseur dans une cuisine, le dispositif doit avoir une caractéristique d'arrêt ou être de type photoélectrique.

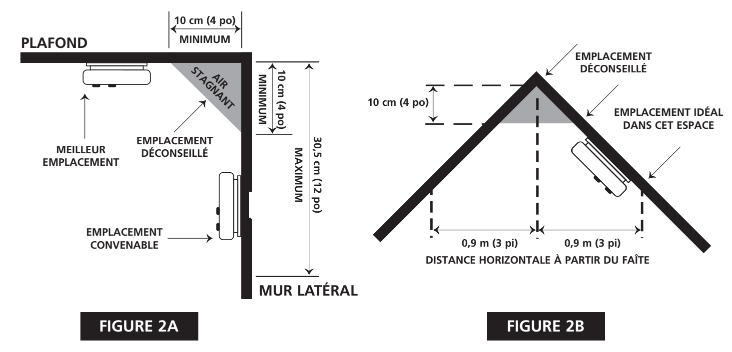


FIGURE 2A

FIGURE 2B

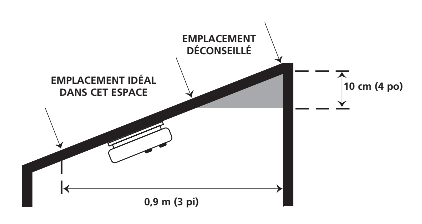


FIGURE 2C

- Près des lumières fluorescentes, des radios, de l'équipement électrique ou autres dispositifs qui transmettent un signal RF. Le « bruit » électronique peut provoquer des alarmes intempestives.
- À proximité de grandes surfaces métalliques et faisceaux de fils.

On ne doit pas utiliser les avertisseurs de fumée avec des protecteurs de détection à moins que la combinaison (alarme et protecteur) n'ait été évaluée et jugée convenable à cette fin.

3. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

MONTAGE DU DISPOSITIF D'INTERCONNEXION SANS FIL

1. Sortir tous vos dispositifs neufs d'interconnexion sans fil Kidde de leur emballage respectif et les placer devant vous.
   NE PAS LES BRANCHER OU NE PAS PLACER LES PILES.
2. Repérer l'interrupteur DIP à 8 positions qui se trouve à l'arrière de chaque dispositif. (voir FIGURE 3).
3. Choisir un des appareils. On définira l'ID du système en plaçant les interrupteurs DIP au hasard. L'ID doit être la même pour chaque alarme ou accessoire. Cette ID fera la distinction entre votre système de détection et les systèmes semblables à proximité. Ne pas utiliser l'ID de défaut avec laquelle vos appareils sont expédiés.

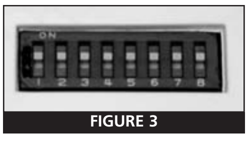


FIGURE 3

4. En utilisant un crayon ou un stylo, modifier les interrupteurs dans chaque dispositif Kidde sans fil pour obtenir le mode choisi à l'étape 3. S'assurer que la séquence n'est pas inversée.
5. Mettre sous tension chaque appareil après avoir établi l'ID, en plaçant les piles. Les avertisseurs détectent uniquement l'ID qui a été établie quand ils ont été mis sous tension pour la première fois. Toute modification apportée à l'interrupteur une fois que l'appareil est mis sous tension n'est pas reconnue et demande que le courant soit coupé pendant au moins 30 secondes avant de remettre sous tension.
6. Appuyer sur le bouton « test » sans le relâcher sur chaque appareil pendant au moins 5 secondes ou jusqu'à ce que les dispositifs émettent une alarme. Si tous les appareils n'émettent pas une alarme, voir la section dépannage à la fin de ce guide de l'utilisateur.


ATTENTION : Comme l'avertisseur est fort, toujours se tenir à distance de l'appareil lors des tests.

7. Monter les avertisseurs conformément au guide de l'utilisateur comme on le décrit à la section 1 et répéter l'étape 6. Comme une communication sans fil peut être interrompue par un certain nombre de facteurs, on doit vérifier les alarmes toutes les semaines pour assurer une bonne communication entre les avertisseurs.
8. Lire le guide de l'utilisateur et le conserver dans un endroit sûr pour référence ultérieure.

Si l'avertisseur sans fil entre en mode alarme, vérifier d'abord s'il y a un feu. S'il n'y a pas de feu et que les boutons « test » n'ont pas été activés dans n'importe lequel des appareils, il est vraisemblable que vous receviez une interférence d'un système semblable à proximité.
Dans ce cas, répéter les étapes ci-avant et choisir un mode d'interrupteur DIP en s'assurant de déconnecter l'alimentation et sortir les piles avant de changer les positions de l'interrupteur.

Le système d'interconnexion ne doit pas dépasser la limite d'interconnexion de la NFPA qui est de 12 avertisseurs de fumée. Cet avertisseur NE PEUT ÊTRE interconnecté qu'avec d'autres avertisseurs RF-SM-DC-CA.

INSTALLATION DES PILES

On n'a pas placé de piles à l'usine et l'appareil ne peut pas fonctionner sans piles.

Placer les trois piles AA à l'arrière de l'avertisseur.

- La plaque de montage doit être déposée de l'arrière de l'appareil pour pouvoir placer les piles. Pour enlever les piles, maintenir la plaque de montage et faire jouer vers la gauche.
- Les marquages de polarité de la pile au fond du compartiment des piles doivent être respectés.
- Les deux piles doivent être installées dans l'ordre donné (voir FIGURE 4). Si les piles semblent difficiles à installer, c'est qu'elles ne sont pas installées dans le bon ordre.
- L'avertisseur ne s'engagera pas sur son support si les trois piles ne sont pas installées.

Si l'on enlève une ou toutes les piles, l'avertisseur ne fonctionne pas.



ATTENTION. L'avertisseur ne s'engage pas sur le support si les trois piles ne sont pas mises en place. Si l'on enlève une ou plusieurs piles, on met l'avertisseur hors service.

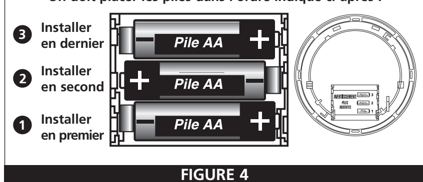


FIGURE 4

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

ATTENTION : CET APPAREIL EST SCELLÉ. LE COUVERCLE N'EST PAS AMOVIBLE.

1. Suivre les étapes de la section 3, INSTALLATION D'INTERCONNEXION SANS FIL.
2. Enlever la plaque de montage de l'arrière de l'appareil en maintenant la bordure de la plaque de montage et en faisant jouer vers la gauche.
3. Maintenir la plaque de montage contre l'emplacement d'installation choisi (mur ou plafond) et marquer le centre des trous avec un crayon. Pour assurer un alignement esthétique de l'alarme, la ligne « A » de la plaque de montage doit être parallèle au couloir dans le cas du montage au plafond ou horizontal dans le cas du montage mural (voir FIGURE 5).
4. Percer un trou dans les marques du crayon et utiliser les vis et ancrages inclus pour fixer la plaque de montage (utiliser un foret de 3/16 pour les trous d'ancrage).
5. Placer l'avertisseur sur le support de montage et faire tourner vers la droite jusqu'à ce que l'avertisseur s'encliquette (cette fonction d'encliquetage assure un alignement esthétique). NOTE : L'avertisseur se monte sur le support en 4 positions (tous les 90°).
6. La DEL verte doit clignoter toutes les 10 secondes.
7. Tester l'appareil pour s'assurer qu'il fonctionne bien en appuyant sur le bouton « test ». Tous les avertisseurs interconnectés doivent se déclencher.

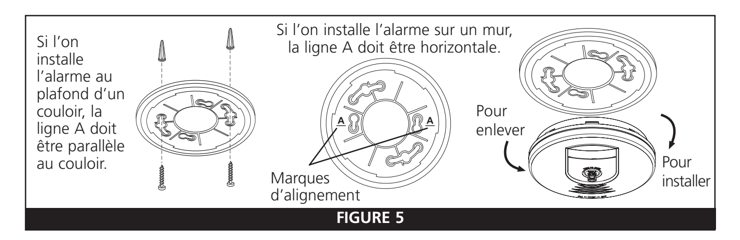


FIGURE 5



ATTENTION : En raison de la force de l'alarme, toujours se tenir à l'écart de l'appareil lors de l'essai.

Fonction d'inviolabilité

Cet avertisseur a une fonction d'inviolabilité, qui empêche d'enlever l'appareil du support de montage. Activer la fonction de résistance d'inviolabilité en cassant les quatre tiges dans les trous carrés du support de montage (voir FIGURE 6A). Quand les tiges sont cassées, la languette d'inviolabilité antivibrations sur la base peut alors s'engager dans le support de montage.

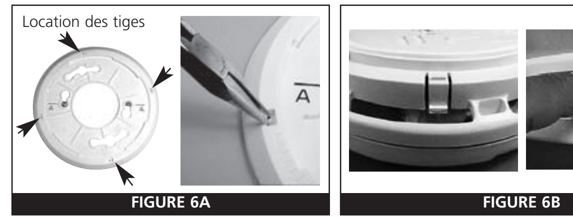
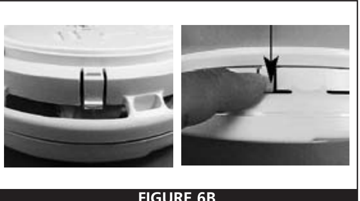


FIGURE 6A


FIGURE 6B

Faire tourner l'avertisseur sur le support de montage jusqu'à ce que l'on entende la languette d'inviolabilité s'encliqueter en verrouillant l'alarme. Cette fonction d'inviolabilité permettra d'empêcher les enfants et autres d'enlever l'avertisseur du support. NOTE : Pour supprimer l'alarme quand la languette de résistance d'inviolabilité est engagée, appuyer sur la languette et faire tourner l'avertisseur pour le faire sortir du support (voir FIGURE 6B).

4. FONCTIONNEMENT ET VÉRIFICATION

FONCTIONNEMENT

L'avertisseur de fumée fonctionne une fois que les piles neuve est en place et que la vérification est complétée. Lorsque la cellule du détecteur ionique de l'avertisseur de fumée décèle des produits de combustion, une alarme stridente de 85 décibels retentit jusqu'à ce que la cellule du détecteur soit libérée des particules de fumée.

Commande Smart HUSH[MC] : La caractéristique Smart HUSH[MC] a la capacité de désensibiliser temporairement le circuit de détection de fumée afin d'arrêter l'avertisseur quand on s'occupe d'un événement non urgent. On ne doit utiliser cette caractéristique que quand une condition d'alarme connue, comme la fumée provenant de la cuisine actionne l'avertisseur. Activer la commande Smart HUSH[MC] en poussant le bouton sur le couvercle de l'avertisseur de fumée. Si la fumée n'est pas trop dense, l'alarme s'arrête immédiatement. La DEL verte clignote toutes les 2 secondes pendant environ 7 minutes pour indiquer que l'avertisseur est temporairement désensibilisé. L'avertisseur de fumée se réenclenche automatiquement après environ 7 minutes et retentit de nouveau si des particules de combustion sont encore présentes. La caractéristique Smart HUSH[MC] peut être utilisée à plusieurs reprises jusqu'à ce que les conditions de l'air provoquant l'alarme aient été dissipées. En appuyant sur le bouton « test » sur l'avertisseur, on arrête la période HUSH®.

Commande à distance HUSH® : Appuyer sur le bouton de tout dispositif Kidde sans fil pour activer la caractéristique intelligente Smart HUSH[MC] sur l'avertisseur d'alarme de fumée Kidde sans fil qui amorce une alarme. Ceci vous permet de valider la caractéristique Smart HUSH[MC] sur toute avertisseur qui peut être installé dans un endroit difficile à atteindre. On ne devrait utiliser cette caractéristique que si l'on connaît l'état de l'alarme comme la fumée de cuisine, actionne l'avertisseur.

Fonction pile faible HUSH® : Quand on doit remplacer les piles, l'appareil émet un faible pépiement une fois par minute. La caractéristique pile faible HUSH® vous permet d'appuyer sur le bouton de l'avertisseur qui émet l'avertissement et invalide le « pépiement » pour une période aléatoire allant jusqu'à 12 heures. Cela vous permet de remplacer la pile à un moment plus convenable sans pour autant sacrifier votre sécurité en déconnectant l'avertisseur de l'alimentation. Au cours de la période pile faible HUSH®, votre alarme fonctionne normalement et n'est pas désensibilisée.

REMARQUE: LA PRÉSENCE D'UNE ÉPAISSE FUMÉE ANNULERA LA FONCTION DU BOUTON HUSH® ET L'AVERTISSEUR SE METTRA À RETENTIR CONTINUELLEMENT.



ATTENTION: AVANT D'UTILISER LA FONCTION D'ARRÊT DE L'ALARME (HUSH®), DÉTERMINER QUELLE EST LA SOURCE DE LA FUMÉE ET S'ASSURER QUE LA SÉCURITÉ EST ASSURÉE.

Indicateurs DEL

DEL rouge :
La DEL rouge clignote conjointement avec le bip d'alarme. Par conséquent, la DEL rouge clignote au cours d'un avertissement de fumée, du pépiement de pile faible et du pépiement d'erreur de l'appareil.

DEL verte :
La DEL verte s'allume comme on le décrit ci-après dans les conditions suivantes :

CONDITION D'ATTENTE – La DEL clignote environ toutes les 10 secondes.

INDICATEUR DE DÉCLENCHEMENT D'ALARME. La DEL clignote environ toutes les secondes tout en faisant retentir l'alarme pour indiquer que l'avertisseur a détecté un danger de fumée. Ceci ne s'affiche que sur les avertisseurs qui ont détecté de la fumée. Les autres avertisseurs interconnectés se déclenchent mais n'affichent pas l'indicateur de déclenchement d'alarme. L'indicateur de déclenchement varie d'un modèle à l'autre.

DEL verte : (suite)

Voir le guide de l'utilisateur pour chaque modèle particulier d'avertisseur interconnecté pour une description de l'indicateur de déclenchement d'alarme.

CONDITION MÉMOIRE D'ALARME – La DEL clignote toutes les secondes pour indiquer que l'avertisseur a détecté un danger dû à la fumée. Elle continue à clignoter toutes les secondes jusqu'à ce que l'on appuie sur le bouton « test/reset », donc en réarmant l'alarme.

VÉRIFICATION
VÉRIFIER L'ALARME TOUTES LES SEMAINES POUR ASSURER UN BON FONCTIONNEMENT.

Lors des essais, s'assurer que tous les appareils sont activés pour répondre à une fonction « pousser pour essai » d'un autre appareil. Ceci permettra de vérifier que les changements apportés à votre environnement (c.-à-d. déménagement de meubles, ajout d'appareils électroniques) n'ont pas altéré défavorablement le fonctionnement de votre système sans fil.

Pousser pour essai à distance : Mettre à l'essai le système avertisseur Kidde sans fil en activant le bouton « test » sur tout avertisseur Kidde sans fil pendant au moins 5 secondes ou jusqu'à ce que toutes les alarmes interconnectées se déclenchent. Quand les autres alarmes répondent, ceci vérifie que les deux alarmes et le système interconnecté fonctionnent correctement.

Cela peut prendre 12 secondes avant que vos avertisseurs sans fil interconnectés entrent en mode alarme pour répondre à une fonction « pousser pour essai » à distance.

Si l'alarme ne se déclenche pas, les piles de l'appareil peuvent être défectueuses ou hors d'usage et vous devez appeler le service à la clientèle Kidde au 1-800-880-6788. Si d'autres avertisseurs interconnectés n'émettent pas un signal d'alarme, vérifiez le fusible ou le disjoncteur qui alimente le circuit d'alarme. Si les avertisseurs ne se déclenchent toujours pas, voir le guide de dépannage à la section 12.

NE PAS utiliser une flamme nue pour mettre à l'essai votre avertisseur. Vous pourriez endommager l'alarme ou enflammer des matières combustibles et amorcer un feu structural.

Si un son irrégulier ou faible provient de votre alarme, c'est que celle-ci peut être défectueuse et qu'on doive la retourner au service technique (voir section 13).

5. ALARMES INTEMPESTIVES

Les avertisseurs de fumée sont conçus pour réduire au minimum les alarmes intempestives. En général, la fumée de cigarette ne déclenche pas l'alarme à moins qu'elle ne soit dirigée directement vers l'avertisseur. Les particules de combustion provenant de la cuisson peuvent déclencher une alarme si l'avertisseur est situé à proximité de l'aire de cuisson. Une grande quantité de particules de combustion provient de substances répandues ou de la cuisson au gril. L'utilisation du ventilateur sur une hotte filtrante au-dessus de la cuisinière qui évacue la fumée à l'extérieur (type : non-recirculation) contribuera également à éliminer ces particules de combustion de la cuisine.

L'avertisseur de fumée à piles Kidde sans fil (modèle RF-SM-DC-CA) est muni d'un bouton HUSH® qui est très utile dans une cuisine ou autres zones qui risquent de produire des alarmes intempestives.

Pour plus de renseignements, voir la Section 4 FONCTIONNEMENT ET ESSAI. Si l'alarme se déclenche, rechercher les incendies en premier lieu. Si l'on découvre un incendie, sortir et appeler le service d'incendie. S'il n'y a pas d'incendie, vérifier si une des raisons données à la Section 2 peut avoir provoqué l'alarme.

Dans de rares occasions, l'interférence d'autres dispositifs électroniques peut provoquer des alarmes intempestives. En cas d'alarmes intempestives, voir le guide de dépannage à la fin du document et dans chacun des guides de l'utilisateur des produits de Kidde sans fil.

6. ENTRETIEN

RETRAIT DE L'AVERTISSEUR

SI LA FONCTION D'INVIOLABILITÉ DE L'AVERTISSEUR DE FUMÉE A ÉTÉ ACTIVÉE, VOIR LE PARAGRAPHE RELATIF À LA CARACTÉRISTIQUE D'INVIOLABILITÉ DE L'AVERTISSEUR DE FUMÉE À LA SECTION 3 POUR OBTENIR DES INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION.

Pour enlever l'alarme de la bague de garniture, faire tourner l'alarme vers la gauche en direction de la flèche « OFF » sur le dessus.

REMPLACEMENT DE L'AVERTISSEUR
Dix ans après la mise en puissance initiale, cet l'appareil « pépie » toutes les 30 secondes pour indiquer qu'il est temps de remplacer l'alarme. Une étiquette a été fournie sur le côté de l'avertisseur et indique « Replace by » (remplacer par). Écrire la date de remplacement sur l'étiquette. La date apposée devrait correspondre à dix ans d'alimentation cumulative. *NOTE : Un pépiement une fois par minute indique qu'une pile est faible tandis que l'indication de remplacement est de 30 secondes.*

Remplacement des piles
Si une forme quelconque de défaillance des piles est détectée, la DEL rouge clignote et l'appareil « pépie » une fois toutes les minutes et pendant au moins sept jours.

Voir à la Section 3 les renseignements sur le chargement des piles.

N'UTILISER QUE DES PILES AA POUR LE REMPLACEMENT DE L'AVERTISSEUR DE FUMÉE : Duracell MN1500, MX1500 ou Energizer E91.
Vous pouvez acheter les piles chez votre détaillant local.



AVERTISSEMENT ! N'utilisez que les piles indiquées. L'utilisation de piles alternatives risque de nuire au bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée. Par mesure préventive, remplacez les piles lorsque vous avancez l'heure au printemps. Consultez les directives inscrites à l'arrière de l'avertisseur lorsque vous procédez à l'installation de les piles.



ATTENTION : VOTRE AVERTISSEUR DE FUMÉE EST SCELLÉ ET LE COUVERCLE N'EST PAS AMOVIBLE.



ATTENTION. L'avertisseur ne s'engage pas sur le support si les trois piles ne sont pas mises en place. Si l'on enlève une ou plusieurs piles, on met l'avertisseur hors service.

Après avoir installé ou remplacé les piles, replacer votre avertisseur. Testez votre avertisseur en utilisant le bouton « test/reset » et vérifier que la DEL verte clignote toutes les 10 secondes.

REMARQUE : UNE VÉRIFICATION HEBDOMADAIRE DE L'APPAREIL EST REQUISE!

UNE EXPOSITION CONSTANTE À DE HAUTES OU BASSES TEMPÉRATURES OU À UNE FORTE HUMIDITÉ PEUT RÉDUIRE LA DURÉE DE VIE DES PILES.

NETTOYAGE DE L'AVERTISSEUR
NETTOYER L'AVERTISSEUR AU MOINS UNE FOIS PAR AN

Retirez l'avertisseur de la plaque de fixation tel qu'expliqué dans les sections précédentes, avant de commencer à nettoyer l'appareil. On peut nettoyer l'intérieur de l'avertisseur (chambre de sensibilisation) à l'air comprimé ou à l'aide d'un aspirateur sur le pourtour de l'avertisseur. On peut essuyer l'extérieur de l'avertisseur avec un chiffon humide. Après avoir nettoyé, replacer l'avertisseur, vérifier que la DEL verte clignote toutes les 10 secondes et tester votre avertisseur en utilisant le bouton « test ». Si le nettoyage ne remet pas l'avertisseur en état de fonctionner normalement, il devrait être remplacé.

7. LIMITES DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

AVERTISSEMENT : LIRE ATTENTIVEMENT ET AU COMPLET

- La NFPA 72 stipule : La sécurité incendie des personnes dans les bâtiments résidentiels repose principalement sur la rapidité de l'alerte d'évacuation des lieux, suivie des mesures d'urgence appropriées par ses occupants. Les systèmes d'alarme incendie pour les habitations permettent de protéger environ la moitié des occupants dans les incendies potentiellement fatals. Les victimes les plus vulnérables sont les personnes très âgées ou les très jeunes enfants ou encore les personnes handicapées physiquement ou mentalement. Elles ne peuvent pas évacuer les lieux même si elles ont reçu l'alerte suffisamment à l'avance. Pour ces personnes, d'autres stratégies comme la protection sur place ou l'évacuation assistée est nécessaire.
- Les avertisseurs de fumée sont des dispositifs qui peuvent avertir des incendies éventuels à un coût raisonnable. Toutefois, les avertisseurs ont des limites de détection. **Les avertisseurs à ionisation peuvent détecter des particules d'incendie invisibles (associées aux incendies à grande vitesse) plus tôt que les avertisseurs photoélectriques et ceux-ci peuvent détecter les particules d'incendie visibles (associées aux incendies couvant à allure lente) plus tôt que les avertisseurs à ionisation. Les incendies des habitations se propagent de diverses façons et sont imprévisibles. Pour assurer une protection maximale, on doit installer des avertisseurs à ionisation et photoélectriques.**

  Pour une protection maximale, Kidde recommande que les deux types d'avertisseurs, à ionisation et à cellule photoélectrique, soient installés.
- Un avertisseur à pile doit utiliser une pile du type prescrit, être en bon état et bien installée.
- Les avertisseurs à courant alternatif (sans pile d'appoint) ne fonctionnent pas si l'alimentation c.a. a été coupée, soit par un incendie électrique ou par un fusible coupé.
- Les avertisseurs de fumée doivent être vérifiés régulièrement pour s'assurer que les piles et les circuits de l'avertisseur sont en bon état.
- Les avertisseurs de fumée ne peuvent pas donner une alarme si la fumée ne les atteint pas. Par conséquent, les avertisseurs de fumée peuvent ne pas détecter un feu qui se déclare dans les cheminées, les murs, sur les toits ou de l'autre côté d'une porte fermée ou à un autre étage.

- Si l’avertisseur se trouve à l’extérieur de la chambre ou à un autre étage, il peut ne pas réveiller une personne qui dort profondément.
- L’usage d’alcool ou de drogue peut également empêcher d’entendre l’avertisseur de fumée. Pour assurer une protection maximale, un avertisseur de fumée doit être monté dans chaque chambre ou à chaque étage d’une maison.
- Bien que les avertisseurs de fumée puissent aider à sauver des vies en donnant un avertissement rapide d’un incendie, ils ne remplacent pas une police d’assurance. Les propriétaires et locataires doivent avoir une bonne assurance pour les protéger ainsi que leur propriété.

8. RÈGLES DE SÉCURITÉ APPROPRIÉES

ÉTABLIR UN PLAN D’ÉVACUATION ET LE METTRE EN OEUVRE

- Installer des extincteurs à chaque étage de la maison sans omettre la cuisine, le sous-sol et le garage. Apprendre à utiliser un extincteur avant qu’une situation d’urgence ne se produise.
- Établir un plan des étages de l’habitation en y indiquant clairement toutes les portes et fenêtres et prévoir au moins deux chemins d’évacuation à partir de chaque pièce. Des échelles de secours (corde ou chaîne) peuvent s’avérer nécessaires au deuxième étage pour les pièces munies de fenêtres.
- Réunir tous les membres de la famille et expliquer le plan d’évacuation, en indiquant à chacun comment agir en cas d’incendie.
- Choisir un lieu de rassemblement à l’extérieur de l’habitation dans le cas où un incendie se déclare.
- Veiller à ce que chacun se familiarise avec l’alarme sonore qu’émet l’avertisseur de fumée et apprendre à chacun à quitter les lieux dès qu’elle retentit.
- Effectuer un exercice d’évacuation au moins tous les six mois y compris les exercices d’incendie la nuit quand les membres de la famille dorment pour voir qui répond à l’alarme. Si quelqu’un ne se réveille pas, nommer un adulte pour réveiller et aider cette personne en cas d’incendie. Kidde recommande que les parents prévoient d’avertir et d’assister les enfants. Les exercices permettent à tous les occupants de mettre votre plan à l’épreuve avant une urgence. Il est important qu’ils sachent quoi faire.
- Des études récentes ont indiqué que les avertisseurs de fumée peuvent ne pas réveiller toutes les personnes qui dorment. Aussi, il appartient aux occupants réveillés de prêter assistance à ces personnes ou à celles qui peuvent être incapables d’évacuer en toute sécurité les lieux sans assistance.

QUOI FAIRE SI L’AVERTISSEUR RETENTIT

- Quitter immédiatement en suivant votre plan d’évacuation. Les familles ont en moyenne moins de trois minutes pour évacuer en cas d’incendie, aussi ne perdez pas de temps à vous habiller ou à ramasser vos objets précieux.
- En quittant les lieux, n’ouvrir aucune porte intérieure sans toucher d’abord sa surface. Si elle est chaude ou si l’on voit de la fumée qui s’infiltre autour de la porte, ne pas l’ouvrir. Utiliser plutôt l’autre sortie. En outre, si l’intérieur de la porte est tiède, appuyer l’épaule contre celle-ci et l’entrouvrir afin d’être prêt à la claquer aussitôt, si la chaleur et la fumée s’engouffrent dans la pièce.
- Tenez-vous près du sol si l’air est enfumé. Respirez légèrement en mettant un chiffon si possible humide sur le visage.

- Une fois à l'extérieur, rendez-vous vers le point de rassemblement choisi et assurez-vous que tout le monde est là.
- Appelez le service d'incendie de chez votre voisin mais pas de chez vous.
- Ne retournez chez vous que si les préposés à l'incendie déclarent qu'il n'y a plus de danger.

Dans certains cas, un avertisseur de fumée peut ne pas être protéger efficacement contre l'incendie comme le stipule la norme 72 de la NFPA. Par exemple :
a) si l'on fume au lit;
b) si on laisse les enfants seuls à la maison;
c) si l'on utilise des liquides inflammables comme l'essence pour nettoyer.

9. INFORMATION DE LA NRC

Afin de permettre la détection des produits de combustion visibles et invisibles, les avertisseurs de fumée à ionisation se servent d'une miniscule quantité d'un élement radioactif dans la chambre de détection où cet élément y est contenu en toute sécurité. Aucun réglage ni entretien n'est exigé. Cet avertisseur de fumée se conforme à toutes les normes du government ou les dépasse. Il a été fabriqué et distribué sous licence de la NRC (Nuclear Regulatory Commission) aux États-Unis.

10. PROTECTION PRESCRITE PAR LA NFPA

La norme 72 de la National Fire Protection Association donne l'information suivante :
Quand cela est prescrit par les lois, codes ou normes applicables pour le local prescrit, les avertisseurs de fumée à signal simple et multiple doivent être installés comme suit : (1) Dans toutes les chambres à coucher, exception : les avertisseurs de fumée ne doivent pas être prescrits dans les chambres des habitations existantes de une et deux familles. (2) À l'extérieur de chaque zone de chambre à coucher, dans le voisinage immédiat des chambres. (3) À chaque niveau de l'unité d'habitation y compris les sous-sol, exception : dans les unités d'habitation existantes pour une et deux familles, les avertisseurs de fumée alimentés par des piles sont permis.

Détection de fumée – Est-il souhaitable d'avoir plus d'avertisseurs de fumée? Le nombre requis d'avertisseurs de fumée peut ne pas fournir une protection d'alerte précoce et fiable en ce qui concerne les pièces isolées par une porte des pièces protégées par le nombre requis d'avertisseurs de fumée. Pour cette raison, il est recommandé que le ou la responsable de la famille songe à installer des avertisseurs de fumée supplémentaires, afin de sécuriser davantage ces pièces non protégées.

Ces endroits additionnels incluent le sous-sol, les chambres à coucher, la salle à manger, la salle de chauffage, la pièce où se situe le panneau électrique et les corridors qui ne sont pas protégés par le nombre requis d'avertisseurs de fumée. Par ailleurs, l'installation d'avertisseurs de fumée dans la cuisine, le grenier (habitable ou non) ou le garage n'est habituellement pas recommandée dû au fait que ces lieux, de par leur utilisation, peuvent occasionnellement engendrer des conditions pouvant nuire au fonctionnement de l'appareil.

Les avertisseurs devraient être installés conformément à la norme 72 de la NFPA (Association nationale de protection contre l'incendie), Batterymarch Park, Quincy, MA 02269.

AVISEZ VOTRE SERVICE D'INCENDIE LOCAL AINSI QUE VOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE DÈS QUE VOUS AUREZ INSTALLÉ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE.

11. GUIDE DE DÉPANNAGE

Problème	Cause possible	Solution
Tous les avertisseurs ou accessoires ne produisent pas un signal d'alarme quand on appuie sur le bouton « test » d'un appareil.	Les dispositifs ne peuvent pas être tous de la même ID.	L'interrupteur DIP à 8 positions qui se trouve à l'arrière de chaque appareil permet de s'assurer que tous les interrupteurs correspondants sont réglés de la même façon. Si l'on doit remplacer une ID : Couper l'alimentation, remplacer l'ID et remettre sous tension.
	Les dispositifs peuvent ne pas être alimentés en électricité.	Voir si la DEL verte clignote toutes les dix secondes (cela vous indique qu'elle reçoit l'alimentation des piles). Sinon, s'assurer que les piles sont bien mises en place.
	On n'a pas appuyé suffisamment sur le bouton.	Appuyer sur le bouton pendant au moins 5 secondes.
	Il peut y avoir trop d'interférence entre les appareils.	Amener les appareils à un autre endroit et essayer à nouveau. Vous devriez essayer de placer les appareils sans fil le plus près possible les uns des autres.
Les appareils signalent une alarme quand aucun incendie n'est présent et qu'aucun des boutons « test » n'a été activé.	L'appareil est réglé sur la même ID qu'un système à proximité.	Changer l'ID de vos appareils en suivant les instructions de la section 3. DIRECTIVES D'INSTALLATION, interconnexion SANS FIL. S'assurer de mettre tous les appareils sous tension avant de changer les positions de l'interrupteur.
	L'appareil se trouve à un endroit susceptible d'entraîner de fausses alarmes.	Voir la section 2. ENDROITS À ÉVITER. Replacer l'appareil.
	Interférence sans fil.	Déplacer les autres appareils à un autre endroit.

12. SERVICE APRÈS-VENTE ET GARANTIE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU FCC

Ce dispositif a été conçu, fabriqué et mis à l'essai conformément aux règles du FCC qui régissent les radiateurs intentionnels et automatiques. L'utilisateur n'est pas autorisé à apporter des modifications à cet équipement ni à l'utiliser sans se conformer aux méthodes décrites dans ce guide de l'utilisateur ni sans l'approbation expresse de Kidde. Dans ce cas, l'utilisateur sera autorisé à faire fonctionner cet équipement.

Ce dispositif est conforme à la Partie 15 des règles FCC. Son fonctionnement doit répondre aux deux conditions suivantes :
(1) Ce dispositif ne peut pas créer des interférences dangereuses et
(2) Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue y compris les interférences qui peuvent créer un fonctionnement indésirable.

Le préfixe « IC » précédant le numéro de certification signifie uniquement que les spécifications techniques de l'industrie du Canada ont été respectées.

GARANTIE LIMITÉE DE DIX ANS

Kidde garantit que cet avertisseur (mais pas les piles) est exempt de tous défauts de fabrication, de matériau(x) ou de conception s’il est utilisé dans des conditions d’utilisation normales pendant une période de dix ans à compter de la date d’achat. Sous les conditions de cette garantie, Kidde se limite à la réparation ou le remplacement, sans frais, de l’avertisseur ou de toute pièce qui s’avèrent défectueux à cause de la fabrication, de matériaux ou de conception. Cette garantie est seulement valable si vous nous envoyez l’avertisseur avec la preuve de la date d’achat, port payé pour l’aller et le retour à Kidde Canada Inc., Service à la clientèle, 130 Esna Park Drive, Markham ON L3R 1E3.

Cette garantie ne s’appliquera pas à cet avertisseur s’il a été endommagé, modifié, maltraité ou transformé après la date d’achat ou s’il ne fonctionne pas en raison d’une mauvais entretien ou d’un courant c.c. inapproprié. Toute garantie implicite s’appliquant à cette vente et notamment les garanties de description, de commercialisation et d’aptitude à l’emploi particulier est limitée au cours de la période de garantie ci-avant. Le fabricant ne doit en aucun cas être tenu responsable de la perte de jouissance de ce produit ou de tout dommage indirect, spécial, accidentel ou des coûts ou frais engagés par le client ou tout autre utilisateur de ce produit, que ce soit en raison d’une rupture de contrat, négligence, responsabilité délictuelle ou autre. Le fabricant n’aura aucune responsabilité en cas de blessures ou de dommages matériels ou de tout dommage spécial, consécutif de quelque sorte que ce soit résultant d’une fuite de gaz, d’un feu ou d’une explosion.

Comme certaines provinces ne prévoient pas de limites relatives à la durée d’une garantie implicite ou ne permettent pas l’exclusion ou la limite des dommages incidentiels ou consécutifs, les limites ou exclusions ci-avant peuvent ne pas s’appliquer à vous. Cette garantie donne les droits particuliers mais vous pouvez également avoir d’autres droits qui varient d’une province à l’autre. La garantie ci-avant ne peut pas être transformée sauf par écrit signé par les parties aux présentes.



130 Esna Park Dr., Markham, ON L3R 1E3

Service à la clientèle : **1-800-880-6788 www.kiddecanada.com**

Brevets (É.-U.) 6753786, 6791453, d’autres en instance.

P/N: 820-1323 Rev A